

**La production de foie gras en ligne de mire d'une pétition remise à la Commission européenne par une coalition d'associations, mardi 3 mars 2015**

## Une coalition d'associations remet la pétition à Jean-Claude Juncker

Les associations CIWF (Compassion in World Farming), L214, Albert Schweitzer Foundation et PETA UK appellent le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker à prendre des mesures urgentes et significatives dans la production de foie gras en France, Belgique, Bulgarie, Espagne et Hongrie.

Le droit européen est simple : le gavage, qui provoque des souffrances et des blessures, est illégal. La réglementation européenne sur la protection des animaux dans les élevages stipule que les animaux ne peuvent être alimentés « *de telle sorte qu'il en résulte des souffrances ou des dommages inutiles* ».

« *Le consensus scientifique sur le gavage est clair : cette pratique est cruelle et devrait par conséquent être interdite. Le comité scientifique de l'Union européenne a lui-même conclu en 1998 que le gavage est préjudiciable au bien-être des canards et des oies. Néanmoins, 16 ans plus tard, ces oiseaux continuent d'en subir les conséquences.* » indique la directrice de PETA au Royaume-Uni, Mimi Beckechi.

## Cages non-conformes à la réglementation

Par ailleurs, les cages – individuelles ou collectives - utilisées pour immobiliser les oiseaux ne sont pas conformes à la réglementation. Malgré une situation amplement documentée par les associations, la Commission n'a encore pris aucune mesure pour faire cesser ces infractions.

Selon Peter Stevenson, conseiller politique en chef de CIWF : « *Nous fournissons depuis longtemps à la Commission nombre de preuves, de rapports et de plaintes formelles. La réponse de la Commission a été pathétique. Il est désormais temps de passer à l'action.* »

« *La production de foie gras est l'une des plus flagrantes cruautés de notre époque, et cela doit cesser* », ajoute Mahi Klosterhalfen, Président de la Fondation Albert Schweitzer en Allemagne.

A l'occasion de la remise de la pétition, les associations rappellent que la stratégie de l'UE pour la protection et le bien-être des animaux inclut la « mise en conformité », dans les objectifs de la Commission pour la période 2012-2015.

Enfin, en 2002, l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) déclarait que la production de foie gras « *soulève de sérieux problèmes de bien-être animal, et n'est pas une pratique que la FAO cautionne.* »

Afin de protéger sa réputation sur ses critères élevés en matière de protection des animaux, il est urgent pour l'Union européenne de se pencher sur la production de foie gras.

## Contacts presse

**Léopoldine Charbonneaux (CIWF France)** - 06 25 16 94 76 – l.charbonneaux@ciwf.fr

**Brigitte Gothière (L214)** : +33 (0) 620 03 32 66

**Hannah Levitt (PETA UK)** : +44 (0) 20 7837 6327, extension 235, HannahL@peta.org.uk

**Rieke Petter (Albert Schweitzer Stiftung)** : +49 (0)30 400 54 68 15, rp@albert-schweitzer

**Retrouvez nous sur**



## A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF est aujourd'hui reconnue comme l'ONG internationale de référence dédiée au bien-être des animaux d'élevage, grâce à son expérience, son approche mesurée, scientifique et professionnelle. CIWF encourage les pratiques d'élevages respectueuses du bien-être des animaux et propose des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire a mis en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. [www.ciwf.fr](http://www.ciwf.fr)